

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 48 (1951)
Heft: 7

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Réponse : Les personnes aidant l'assuré au transport de ses abeilles sont considérées comme tiers, dans le sens de l'assurance, sauf les membres de la famille faisant ménage commun (art. premier du contrat) ; les dommages survenant aux animaux utilisés à cet effet sont aussi couverts.

Nous espérons que ces renseignements donneront satisfaction aux membres de la section d'Ajoie, nous restons à leur entière disposition pour d'autres cas pouvant les intéresser et nous nous efforcerons de répondre aux questions posées dans la mesure du possible.

Le préposé aux assurances.

Bertrand — Conduite du rucher

Comme le disait le président dans son rapport annuel, le comité s'est assuré 200 exemplaires du « Traité d'apiculture », de Bertrand, dans le but de faire bénéficier du prix de faveur les membres qui auraient oublié d'envoyer aux éditions Payot le bulletin de souscription encarté dans notre Journal à cet effet.

Ceux qui désirent faire l'acquisition de cet intéressant ouvrage voudront bien verser au C.C.P. IIa 1198, Office du miel, Fribourg, le montant de Fr. 8.10 (prix de souscription Fr. 7.50 ; icha Fr. 0.30 ; port et emballage Fr. 0.30) en indiquant au verso du talon le No matricule (No du Journal), ainsi que l'adresse.

Jos. DIETRICH, bibliothécaire,
rue Grimoux 12, Fribourg.



CONSEILS AUX DÉBUTANTS pour juillet 1951

Jusqu'à aujourd'hui 18, le temps de juin n'a guère été propice pour nos avettes : quelques bien rares journées de soleil, des averses, et, cette dernière semaine, des orages presque journaliers. En plaine, les foins sont rentrés, sans que nos butineuses aient eu de ces belles journées ensoleillées où, dès l'aube et jusqu'à nuit tombante, leur flot affairé fait entendre son calme et agréable bourdonnement. Recluses trop souvent, inactives, le nez au trou de vol, ces demoiselles sont agressives, d'une humeur exécrable. La moindre opération est accompagnée de cuisantes réactions. Malgré cette claustration forcée, les essaims ont été peu nombreux.

Pour les ruchers de la plaine, fin juin et début de juillet sont toujours des périodes critiques. Les fleurs des champs sont coupées,

les regains n'ont pas encore ouvert les corolles de fleurettes automnales. Dans quelques jours, le tilleul occupera nos avettes, mais sa floraison dure peu et sa valeur mellifère très discutée. L'acacia ouvrira aussi ses grappes odorantes ; cependant cette essence, trop peu répandue, ne peut fournir des apports substantiels. Il y a donc en ce moment une période creuse et nos ruchées sont dans l'obligation de puiser dans les réserves pour alimenter le couvain. Attention donc, mon cher débutant, si vous avez extrait le miel de première récolte. Surveillez les provisions de vos colonies et surtout de celles qui ont été les meilleures. Nous avons remarqué ces jours que plusieurs ruchées faisaient la chasse aux faux-bourdons ou sortaient des nymphes de mâles. C'est toujours un indice avisant que l'abondance ne règne pas au logis.

Une visite générale des provisions s'impose donc au début de juillet. On en profitera pour faire un contrôle sérieux de la ponte des reines. Depuis la pose des hausses, bien des changements se sont peut-être produits dans les corps de ruche : essaimage, renouvellement de reine, orphelinage. Ce contrôle nous permettra aussi de découvrir la reine déficiente, celle qu'il faut absolument changer pour que la colonie puisse donner son maximum l'an prochain. Chaque apiculteur sait que la qualité de la reine est tout pour la ruche, et cependant que d'hésitation lors du sacrifice d'une non-valeur. C'est que nombreux sont les insuccès lors des introductions.

Juillet est le dernier moment pour « remèrer » des colonies avec profit. Les jeunes reines que vous introduirez auront le temps de préparer, avant la mise en hivernage, de fortes populations, jeunes et vigoureuses. Ces majestés, nées en juin, seront aussi de meilleure qualité parce que élevées pendant la récolte, ce qui, nous en sommes persuadés, est un facteur important.

Comment introduire une reine dans une colonie ? Les moyens utilisés sont très divers et peuvent tous donner d'excellents résultats. Cela dépend beaucoup de l'habileté de l'opérateur et, pourrait-on dire, pour une part : a) de l'état de nervosité de la colonie ; b) de celui de la reine, et pour une autre part, de la patience dont l'apiculteur sait faire preuve avant le premier contrôle. Les introductions les plus délicates sont celles où reine et colonie sont de races différentes.

Les moyens les plus simples sont souvent ceux qui réussissent le mieux.

Mon cher débutant, l'état de la colonie à « remèrer », ainsi que je l'ai dit plus haut, a une importance qui peut être capitale pour assurer la réussite d'une introduction. Inutile pour vous, par exemple, de vouloir donner une majesté à une colonie avec abeilles pondeuses ; vous allez au-devant d'un échec certain ; le mieux est de la secouer et de donner à nettoyer dans d'autres ruchées les cadres ayant du couvain.

Colonies orphelines. — Pour faire accepter une reine fécondée à une colonie trouvée orpheline en cours de saison (sans abeilles pondeuses) nourrissez-la copieusement le jour avant, afin de mettre les abeilles de bonne humeur. Le lendemain, vous présentez la reine dans sa cage que vous pincerez entre deux rayons après avoir éliminé toutes les accompagnantes et légèrement déchiré le papier recouvrant le candi. Utilisez le moins de fumée possible et ne rouvrez qu'une dizaine de jours plus tard pour contrôlez.

Reines à changer. — Lorsque la colonie dans laquelle l'introduction doit se faire possède une reine (même bourdonneuse), la première opération consiste à tuer cette dernière et à remettre le cadavre dans la ruche. Immédiatement, la colonie s'aperçoit de son orphelinage et, dans son désarroi, est prête à recevoir la nouvelle majesté. Vous pouvez, trois ou quatre heures après (ne pas attendre qu'il y ait des ébauches d'alvéoles royaux) introduire la nouvelle mère. Dans ce cas, j'enrobe complètement la reine dans du miel liquide et la présente ainsi à la colonie. Les abeilles s'empressent autour de ce nectar, le pompent, lèchent et délivrent la reine qui, quelques heures plus tard, recommence sa ponte. Mais attention, de la patience et là aussi, sachez attendre quelques jours avant de contrôler votre introduction.

Les autres moyens sont si nombreux, les cages d'introduction sont si diverses et si infaillibles que je ne puis allonger pour aujourd'hui. Je me garde aussi de prétendre que ceux indiqués ci-dessus sont les meilleurs. Et puis, mon cher débutant, c'est en forgeant qu'on... Forgez donc, et surtout qu'un échec ne vous arrête pas.

Gingins, 18 juin 1951.

M. SOAVI.



DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE

Quelques remarques au sujet de la fécondation de la reine abeille

par *W. Fyg*, Institut fédéral du Liebefeld

traduit par *Paul Zimmermann*

Dans cet article, je voudrais attirer plus particulièrement l'attention du lecteur sur les divergences de vue et d'opinion que l'on a sur l'acte de la copulation lui-même. D'aucuns s'étonneront peut-être de voir traiter un tel sujet dans ce journal, sujet qui relève plus du domaine scientifique que du domaine pratique. Mais il ne faut pas